

GRÜNE KOPIE

t. 022.1 (51)-GRT/MAJ

Bern, 19.11.1990

BERATENDE KOMMISSION FUER INTERNATIONALE
ENTWICKLUNGSZUSAMMENARBEIT

Protokoll der 51. Sitzung der Kommission, 7. November 1990

Mitglieder der KommissionAnwesend

Hr. Hans-Rudolf Nebiker, Präsident
 Frau R. Bär, Frau Ruth Dreifuss,
 Frau E. Segmüller, Frau Ch. Ungricht
 Hr. C. Coutau, Hr. R. Gerster,
 Hr. P. Giovannini, Hr. G. Goetz,
 Hr. K. Kennel, Hr. K. Leisinger,
 Hr. H.-B. Peter, Hr. J.-P. Rüttimann,
 Hr. K. Schnyder, Hr. P. Trappe,
 Hr. R. Wiederkehr

Entschuldigt

Frau L. Uchtenhagen, Hr. U. Scheidegger,
 Hr. P. Veyrassat

VerwaltungDEH

Hr. R. Wilhelm, Hr. J.-F. Giovannini,
 Hr. A. Hadorn, Hr. J. Martin

DIO

Hr. C.-G. Ducret

BAWI

Hr. P.-L. Girard, Hr. J. Reding

EFV

Hr. D. Kaeser, Hr. C. Minger

Entschuldigt

Hr. F.-R. Staehelin

Protokoll

Hr. T. Greminger, Hr. J. Martin

Tagesordnung

1. Begrüssung, Genehmigung der Traktandenliste, Genehmigung des Protokolls der 50. Sitzung
2. Petition "Entwicklung braucht Entschuldung"
3. Beitritt der Schweiz zu den Bretton-Woods-Institutionen
4. Beitritt der Schweiz zum Centre Européen Nord-Sud des Europarates
5. Mitteilungen der Verwaltung
6. Themenvorschläge 1991

Traktandum 1

Die vorgeschlagene Tagesordnung wird ohne Aenderung genehmigt.

Das Protokoll der 50. Kommissionssitzung vom 3.9.1990 wird ohne Aenderung genehmigt.

Traktandum 2

Girard

Remerciements. Partage de réflexions préliminaires de l'administration, à ce stade précoce de la mise au point, sur la pétition adoptée sous forme de postulat concernant le désendettement. Le Conseil fédéral n'a pas encore été saisi des propositions de l'Administration. Rappel du caractère confidentiel des travaux de la Commission.

Rappel du point de départ : pétition transformée en postulat du Conseil des Etats et de la Commission des affaires économiques du Conseil National. Ces deux postulats sont sensiblement identiques, le postulat du CN mentionnant le chiffre de 700 mio, l'autre pas. Rappel du texte, qui constitue la ligne qui inspire notre réflexion.

Les auteurs des posulats ont placé des accents qui doivent guider la réflexion de l'administration : les mesures préconisées doivent aller dans le sens de la pétition, d'une part, et les mesures de désendettement devraient être additionnelles et accompagnées de mesures de coopération au développement, d'autre part. Ces éléments sont le résultat des réflexions et discussions au sein des commissions et ont trouvé une sanction au sein des Chambres.

Une certaine flexibilité est permise dans la forme de la réponse. Parmi les formes disponibles, nous nous sommes en train de travailler sur l'hypothèse de la présentation d'un message qui pourra être soumis dans le courant de 1991. Flexibilité en ce qui concerne la forme de la réponse ainsi qu'en ce qui concerne le montant et les mesures.

Point de départ de la réflexion : (1)
L'approche définie dans le crédit de programme IV qui a été approuvé par le Parlement en ce qui concerne plus spécialement les opérations de désendettement qui avait recueilli un appui très large. Il s'agirait donc de renforcer cette approche plutôt que

d'en changer le cours. (2) Nous partons de la constatation que la gamme d'instruments à disposition du CF en matière de coopération est actuellement déjà très large; le seul instrument qui y manque serait le prêt bilatéral à taux concessionnels et longue période de remboursement, du type IDA. (3) Un certain nombre d'initiatives apparaissent au plan international depuis 4 ou 5 ans et l'efficacité des actions de désendettement est en partie liée à la possibilité de s'insérer dans un programme dans un cadre multilatéral. (4) Des ressources nouvelles sont tout aussi importantes que la remise de dettes pour les pays en développement.

Nous avons essayé d'estimer les besoins réels en matière de désendettement. Attire l'attention sur le tableau "Potentielle Länder für Entschuldungs-massnahmen" distribué en salle (cf Annexe 1) dont voici le commentaire : dans le choix des pays priorité a été donnée aux pays en développement les plus défavorisés selon la LF 1976 ainsi qu'aux besoins dans ces pays. Ces pays, d'ores et déjà, pourront être pris en considération pour des opérations de désendettement sous le crédit de programme IV. Ils bénéficient de conditions spécifiques ("Toronto Länder"). Deuxième et troisième page : pays au delà de ce dernier groupe.

Critères : le premier à la colonne 5 du tableau retient les pays de concentration de la coopération au développement, afin d'assurer une efficacité élevée et de profiter des synergies avec d'autres instruments de coopération au développement. Le deuxième critère figure à la colonne 6 : il postule l'existence d'un programme d'ajustement sous l'égide des institutions de Bretton Woods, élément fondamental dans le cadre d'une stratégie de désendettement, car une partie au moins des problèmes résultant de l'endettement a sa source dans une gestion inappropriée de l'économie nationale. Dans le cas d'un ajustement, les institutions de Bretton Woods apportent par de l'argent frais une contribution supplémentaire à l'assainissement de ces économies. Troisième critère (qui ne figure pas explicitement dans une des colonnes) : le fait que ces pays soient au Club de Paris et qu'ils aient une politique de gestion de leur dette qui soit approuvée et repose sur un accord avec leurs créanciers. Autre élément : à la colonne 12, est prise en compte l'existence ou non d'un

"discount" substantiel sur les créances vis-à-vis des pays en développement. Enfin : l'utilisation des possibilités ouvertes par l'Arrêté fédéral sur la remise des avances à la GRE (art. 12 al. r 1 et 2) qui garantit un effet multiplicateur aux opérations.

Aux colonnes 7, 8 et 9 : les types d'actions selon les avoirs spécifiques sur les pays en développement auxquelles pourront s'adresser les opérations de désendettement. Elles ne sont pas différentes de ce qui est prévu dans le crédit de programme : rachat d'avoirs et acquets consolidés, rachat de la part de l'exportateur suisse et des banques, tout ceci à une valeur d'escompte fixée par le marché. A la colonne 9 s'ouvre la possibilité de racheter des avoirs des banques sur débiteurs publics à un escompte égal.

Dans le tableau 3 ne figure aucun pays de concentration de la coopération. Les montants figurant aux colonnes 7 à 9 sont très élevés. L'examen détaillé montre qu'un nombre limité de pays (Brésil, Mexique, Nigeria, Panama, Pologne, Turquie) représente l'essentiel de l'endettement; nous pouvons éliminer le Panama ainsi que la Pologne (dont on s'occupera sur la base d'autres instruments à venir); la Turquie n'entre pas prioritairement dans le cadre d'opérations envisagées dans l'esprit du postulat; le Mexique n'a pas de besoins réels de ce type d'opération; le Brésil lui-même est un pays qui n'est pas non plus prioritaire; il dispose d'autres moyens pour résoudre son endettement et son effort en politique économique interne est déterminant en la matière. Le cas du Nigeria, par son ampleur, appelle plutôt une consultation très large. Il ne reste donc que de petits montants au titre de cette catégorie 3. Nous constatons que les besoins effectifs pour répondre aux désendettements de ces pays envers la Suisse ne représenteront qu'une fraction du montant de 700 millions de la pétition.

On constate aussi que certains pays qui sont restés à jour en matière de paiement de leur dette et des intérêts n'en ont pas moins un fardeau de la dette qui pose des contraintes à leur politique de développement. Les deux cas les plus exemplaires en la matière sont le Ghana et Madagascar. Cela prêche en faveur d'une certaine flexibilité dont nous voudrions pouvoir profiter en participant à

des opérations du type de ce qui avait été fait en Bolivie ou avec le paiement des arriérés vis-à-vis des institutions internationales de financement. D'ailleurs nous comprenons sous opérations de désendettement aussi les apports d'argent frais pour certains besoins essentiels dans des pays en développement spécifiques.

N'y aurait-il pas en outre, à côté d'opérations de désendettement (qui n'absorbent pas la totalité des 700 millions) justification, opportunité et besoins d'aborder également des opérations liées à l'environnement ? Ce dernier avec les incidences sociales et sur le développement futur des pays pauvres pose des problèmes de caractère aigu. Il existe un lien entre ces problèmes et ceux découlant de l'endettement; des opérations conjointes sont souvent souhaitables qui demandent une approche multilatérale à base très large. Nous pensons aussi que le Parlement et le peuple suisses veulent donner un signal de solidarité internationale et de préoccupation en ce qui concerne la situation des pays en développement. Ce signal pourrait être complété par un signal concernant l'environnement, illustrant la communauté de destin et d'intérêts des pays en développement et des pays industrialisés. Cette approche conjointe imposera, le cas échéant, de rester flexible aussi pour le volet environnement.

Dernier point : le calendrier idéal serait d'arriver avec un message pour la session du jubilé de mai 1991. Cela est très optimiste mais pas complètement irréaliste si un large consensus se dégage en faveur de cette échéance. Dès le début 1991 les Chambres devront être saisies de la chose et le traitement devrait être accéléré.

Ducret

Il existe un lien assez étroit entre environnement au niveau mondial et développement. A titre d'exemples : la question climatique, le trou dans la couche d'ozone, le climat dont les pays en développement auront le plus à souffrir, les risques de perte de la diversité biologique (seule 10 à 15 % de cette richesse est connue actuellement), la déforestation et la désertification ainsi que le traitement et le recyclage des déchets toxiques produits dans les pays développés.

Une nouvelle répartition des tâches découle de ces liens entre environnement et développement; cela impose de repenser des problèmes aussi importants que le transfert de technologie ou la coopération industrielle nord-sud ainsi que les mécanismes de financement, afin de permettre aux pays en développement de prendre une part active aux efforts mondiaux en cours et à venir. La responsabilité est désormais partagée entre les pays développés et ceux en développement (par exemple, responsabilité historique des premiers en tant que consommateurs d'énergie).

D'autres problèmes de fond se posent encore : la propriété intellectuelle (coopération à redéfinir dans le domaine des brevets et licences), la propriété tout court du matériel biologique (à qui appartiennent les espèces que l'on a pas encore découvertes ?), la souveraineté nationale (la disparition physique d'Etats de la surface de la planète, suite à une hausse du niveau des mers, est évoquée).

Pour l'aide extérieure aux pays en développement dans le domaine de l'environnement, les ressources devraient être additionnelles, supplémentaires, ajoutées à celles déjà destinées à la coopération au développement. De même une conditionnalité de type écologique ne devrait-elle pas être introduite (et si oui laquelle ?), p.ex. en relation avec des opérations de désendettement ayant pour but de préserver une certaine diversité biologique ? Enfin se pose aussi la question de la capacité d'absorption des pays du Sud.

On sait que les besoins sont énormes; p.ex. il faudrait 250 millions de dollars par an pour protéger la seule couche d'ozone. Pour s'attaquer aux problèmes affectant le climat

ou pour sauver la diversité biologique de la planète ce sont plusieurs milliards ou dizaines de milliards qui seraient nécessaires annuellement.

Des initiatives ont déjà été prises, notamment au niveau suisse (Parlement, Conseil fédéral) où une certaine sensibilité et pression politiques à ces importants problèmes se manifestent; ainsi la demande d'ouverture d'un crédit-cadre d'aide en matière d'environnement dans les pays en développement (Postulat Segmüller) ou la récente proposition de l'Exécutif concernant une surtaxe sur l'émission de CO2 visant à en diminuer la production.

Au plan international, la discussion est difficile. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED / UNCED), en préparation, en représentera une étape importante. Elle se tiendra en 1992 au Brésil au niveau des Chefs d'Etat et l'on s'attend à ce qu'une convention internationale sur la diversité biologique en résulte ainsi que des déclarations et autres textes à caractère légal importants pour aborder le XXIème siècle.

En Suisse, cette Conférence fait d'ores et déjà l'objet d'une préparation soignée. Ce serait judicieux de pouvoir associer des mesures de soutien concrètes et nous pensons que l'action spécifique prévue par les pétitionnaires pourrait en donner l'occasion aux côtés du désendettement.

En conclusion : développement et environnement sont plus que jamais complémentaires et si une part des 700 millions pouvait être attribuée à des tâches en matière d'environnement complémentaires aux mesures de développement, ce serait heureux.

Nebiker

Begrüsst den frühen Einbezug der Kommission in die Entscheidungsfindung. Bittet Hr. Kaeser zu den technischen Aspekten - Fonds oder Rahmenkredit - Stellung zu nehmen.

Kaeser

Confirme qu'il pourrait s'agir, le cas échéant, d'un crédit cadre spécialement ouvert pour répondre aux objectifs de la pétition.

Segmüller

Zunächst eine Vorbemerkung: Mit den Postulaten des Parlaments wurde der Verwaltung eine zwar schöne, doch materiell komplexe Aufgabe übertragen. In der nationalrätlichen Wirtschaftskommission konnte ich die Entscheidungsfindung miterleben und auch mitbeeinflussen.

Zu den inhaltlichen Aspekten: Der Symbolgehalt der Zahl 700 verpflichtet uns, diese Summe zu erreichen, auch wenn wir uns gewisser Schwierigkeiten in der Verwendung durchaus bewusst sind. Es besteht ein eindeutiger politischer Wille, mit dieser Summe ein Signal zu setzen. In dieser Absicht wurde deshalb die andere, die zeitliche Dimension offengelassen: ein Stufenplan mit der Perspektive, dass die Summe verwendet wird, wäre eine mögliche Lösung. Hingegen ist zu befürchten, dass ein allfälliger Schluss, die Summe könne gar nicht sinnvoll ausgegeben werden, politisch negative Rückwirkungen auf spätere Rahmenkredite haben könnte.

Ein weiteres Zeichen ist mit dem Fahrplan des Geschäfts zu setzen. BR Delamuraz selbst hat gesagt, dass er eine Behandlung in der Jubiläumssession im Mai begrüßen würde. Dieses Ziel ist wiederum aus symbolischen Gründen trotz des äusserst knappen Zeitrahmens von allen Beteiligten nach Kräften anzustreben.

Den Einbezug der Umweltdimension begrüße ich sehr. Dies entspräche ganz dem Ziel des von mir eingereichten Postulats, welches einen Fonds für Umweltmassnahmen in Entwicklungsländern fordert.

Ich möchte jedoch trotz gewisser Skepsis noch ein weiteres, damit verbundenes Kriterium einführen, welches im politischen Raum immer stärker gefordert wird, nämlich das der Migration. Wir werden es nicht vermeiden können, die Frage nach den Schwerpunkten unserer Entwicklungszusammenarbeit mit der Frage nach den Herkunftsländer unserer Asylbewerber zu verknüpfen. Ein offensichtlicher Schnittpunkt wäre die Türkei, vielleicht gibt es noch weitere, beispielsweise Sri Lanka. Die Verbindung zur Umwelt ist offensichtlich: Die Ueberflutung von Ländern, die heute wenige Meter über Meeresspiegel liegen, würde Migrationsströme verursachen. Auch politische und wirtschaftliche Gründe - Mangel an Arbeitsplätzen - sind mögliche Migrationsursachen. Mit dem Einbezug des Kriteriums der Asylherkunftsländer, aber auch der Herde potentieller Migration, könnte der Öffentlichkeit gezeigt werden, dass etwas gegen diese Migrationsbewegungen unternommen wird.

Gerster

Es ist erfreulich, dass die Verwaltung den Zeitplan noch immer auf die Jubiläumssession ausgerichtet hat; daran sollte trotz der offensichtlichen Schwierigkeiten weiterhin festgehalten werden. Bedauerlich ist das Fehlen von Unterlagen zu dieser Vielzahl von präsentierten Fragen.

Wichtig ist, dass der Rahmenkredit von 700 Millionen Franken ein klares Schwergewicht im Entschuldungsbereich hat. Die Umweltseite sollte ergänzend und nicht dominierend sein. Bei den Entschuldungskriterien dürfen die von den einzelnen Entwicklungsländern getroffenen Reformmassnahmen nicht ausschliesslich an Weltbank/Währungsfonds-Programmen gemessen werden. Bei Konflikten mit den Bretton-Woods-Institutionen sollten wir eine unabhängige, nüchterne Analyse vornehmen, ob eine Initiierung oder Fortsetzung der Zusammenarbeit nicht trotzdem angezeigt erscheint.

Mich erstaunt, dass Hr. Girard in der Diskussion der Schwerpunkte des Entschuldungspaketes Kolonne 7 miteingeschlossen hat. Um die Konsolidierungsguthaben der ERG zu entschulden, ist eine separate Rechtsgrundlage in Vorbereitung. Der Rahmenkredit wäre dann hierfür nicht notwendig. Es würde allerdings auch lächerlich wirken und der nationalen wie internationalen Glaubwürdigkeit abträglich sein, wenn der Bund Geld aus der einen Kasse nimmt, um es in einer anderen wieder zu deponieren.

Girard

En réponse à M. Gerster, indique que la colonne 7 figure dans le tableau afin de fournir une vue d'ensemble.

Gerster

Ich nehme gerne zur Kenntnis, dass die Kolonne 7 nicht über den 700 Mio.-Kredit abgebucht werden soll.

Zu den Länderkriterien könnten wir uns vorstellen, dass man sich nicht auf schweizerische Schulden beschränkt. Gerade bei unseren Schwerpunktländern erscheinen uns substantielle Beiträge im Bereich der Kolonne 11 gerechtfertigt. Zu den Zahlen in Kolonne 9: Die Bankenstatistik der schweizerischen Nationalbank weist hier teilweise ganz wesentlich höhere Summen aus. Die Differenzen sind mir im Moment nicht erklärlich.

Experten der Weltbank haben mich darauf aufmerksam gemacht, dass es eine Reihe ärmerer Länder gibt, die gar nicht über eine Zusammenstellung ihrer kommerziellen Schulden verfügen und demnach auch kein Schuldenmanagement kennen. Es wäre begrüssenswert, in einen derartigen Rahmenkredit eine technische

Hilfe zur Lösung solcher statistischen Probleme einzubauen.

Bei Entschuldungsaktionen sollten nicht nur multilaterale Vorhaben mitgetragen, sondern auch bilaterale durchgeführt werden. Für beide Komponenten - Entschuldung und Umwelt - sind private Kreise an der Durchführung zu beteiligen. Seitens der Hilfswerke wird zurzeit eine Organisation geschaffen, die zur Aufgabe haben wird, Entschuldungsprojekte durchzuführen. Die Verwaltung ist aufgrund ihrer personellen Kapazität nicht in der Lage, die Entschuldungsaktionen so durchzuführen, dass sie eine kreative Komponente beinhalten, beispielsweise in Form der bisher nicht erwähnten Gegenwertfonds.

Nebiker

Eine kleine Bemerkung: Der Entschuldungsfonds ist gemäss Text für den Erwerb von Guthaben der schweizerischen Gläubiger, Banken und Exporteure vorgesehen. Gehen wir darüber hinaus, so erweitern wir den Aufgabenbereich des Fonds.

Wiederkehr

Unterstützt Aussagen von Frau Segmüller: Die Themen Umwelt und Oekoflüchtlinge werden die politische Diskussion stark beeinflussen. Die Erkenntnis, dass wieder einmal die Aermsten der Armen von den sich abzeichnenden Umweltkatastrophen am stärksten betroffen werden, wird der Oeffentlichkeit nicht verborgen bleiben. Deshalb hätte weder die Schweizer Bevölkerung Verständnis dafür, noch wäre es für das Image unseres Landes förderlich, wenn es nicht gelänge, das Geschäft in der Jubiläumssession zur Sprache zu bringen. Wenn Hr. Girard das Angebot Hr. Gersters akzeptiert, private Organisationen zur Abwicklung der Entschuldungsaktionen beizuziehen, so kommen wir zeitlich weniger in Bedrängnis. Im übrigen werden die Parlamentarier Verständnis dafür aufbringen, wenn bis zur Jubiläumssession noch nicht alle Details geregelt sind, jedoch ein entsprechender Zeitplan für die Abwicklung der Entschuldungen vorgelegt wird.

Peter

Wir beschäftigen uns im Rahmen eines Forschungsprojekts seit drei Jahren mit Fragen und Vorarbeiten, die zu dieser Petition geführt haben. Im Verlauf der nächsten Woche wird von uns ein Buch zur kreativen Entschuldung erscheinen. Erfreulich ist die konstruktive Sympathie, mit welcher die Verwaltung auf die Postulate der Räte reagiert hat. Für die Initiatoren ging es nicht nur um die Vorlage eines finanziellen Entschuldungsme-

chanismus, sondern auch um eine Reihe ethischer Fragen: Die Absicht der Petition darf nicht so missverstanden werden, dass nun zum Jubiläum ein einmaliges Zeichen zu setzen sei, sondern dass unsere finanziellen und wirtschaftlichen Beziehungen zur Dritten Welt auf eine längerfristig auch für den grösseren Teil der Weltbevölkerung vernünftige Basis gestellt werden, d.h. eine Rationalität auf breiterem Niveau erreicht wird.

Ein Vergleich der Tabellen des BAWI mit unseren Statistiken ergibt vor allem im Bereich der Bankverbindlichkeiten erklärungsbedürftige Differenzen. Dies spielt bei der Diskussion der Summe eine Rolle: Die 700 Mio. sind nicht zufällig, sondern sollten gerade reichen, um die von uns errechneten 2 Mia. zu tilgen. Bei der Länderauswahl sind ebenfalls gewisse Differenzen festzustellen, so haben wir die Türkei miteingeschlossen. Wenn Kriterien wie Umwelt und Asyl miteinbezogen werden sollen, muss wahrscheinlich die Liste über die Toronto-Länder hinaus verlängert werden. Das nationalrätliche Postulat beauftragt, im Sinne der Petition zu handeln. Demnach sollen nicht nur Schulden gestrichen, sondern Mittel für eine Deblockierung der inländischen Entwicklung zur Verfügung gestellt werden. Gefragt ist neben der makroökonomischen auch eine mikroökonomische Konditionalität im Sinne einer Partizipation derjenigen, die unter den Schulden am stärksten gelitten haben. Gegenwertfonds wären hierfür ein unabdingbares Element.

Die Koppelung von Entschuldung und Umweltmassnahmen ist sinnvoll, weil es sich um komplementäre Massnahmen handelt. Die Umwandlung von Schulden in Umweltmassnahmen kann mögliches Kriterium für die Gewährung eines Entschuldungsangebotes sein. Eine kürzlich abgeschlossene Lizentiatsarbeit über "debt for nature swaps" zeigt im übrigen, dass bisherige Programme darunter gelitten haben, dass die Partizipation einheimischer Umweltkreise sehr gering war. Dies zeigt noch einmal, dass es bei Entschuldungsaktionen nicht genügt, nur mit Regierungen zu verhandeln, sondern dass private Kräfte (NGOs, Privatwirtschaft) unbedingt miteinbezogen werden müssen.

Ich schliesse mit der nachdrücklichen Hoffnung, dass die Diskussion in der Maisession stattfinden kann.

P. Giovannini

Désire appuyer M. Gerster quant aux critères du Fonds monétaire : on pourrait ajouter un indicateur supplémentaire sur la démocratie,

la volonté intérieure du pays de s'en sortir. Il serait aussi utile d'arriver à une plus grande concentration sur un groupe de pays et de cas typiques, ceci afin de conférer valeur d'exemple à cette phase expérimentale de traitement de la dette en tant qu'alternative valable à la politique actuelle. Une concentration régionale serait bienvenue afin de provoquer des effets d'entraînement et de faciliter une évaluation au niveau d'un groupe de pays et pas seulement sur un seul.

A long terme on s'aperçoit que le problème de l'endettement pose un problème de ressources; les 700 millions ne représentent que quelques jours d'intérêts de la dette du tiers monde; il s'agit donc d'un petit montant face au problème; cet effort devra être relayé par d'autres. La dette se monte à SFR 2000.- par habitant du Nord, et n'est donc pas un moindre problème. Une réflexion approfondie devrait être menée sur l'alimentation future de fonds tels que celui qui est proposé par les pétitionnaires, p.ex. en effectuant des recherches de ressources communes (p.ex. une taxe sur les taux de change, telle que proposée par un banquier, pour alimenter un fonds de désendettement).

Goetz

Vorschlag, die Ueberschuldungskriterien der Weltbank zur Identifikation der Länder zu Rate ziehen, so würden sich allenfalls Entschuldungskandidaten herauskristallisieren, die nicht Schwerpunktländer sind. Schwierig wird es im Fall der Türkei, die ihre Schulden bezahlt und auf dem Sekundärmarkt fast bei 100 ist, d.h. sie würde das Kriterium des Fonds, wonach ein grosser Abschlag bestehen muss, nicht erfüllen.

Grundsätzlich ist es positiv, Entschuldung und Umweltschutz zu verbinden, doch kann Umweltschutz nicht mit Geld finanziert werden, das bereits ausgegeben worden ist. Das Gewicht muss hierfür auf neuem Geld liegen. Für die Gläubiger, die Banken, ist eine Aufteilung in die klar überschuldeten Länder kein Problem. Die Bereitschaft der Banken, im Rahmen der 700-Jahr-Feiern eine Geste zu machen, ist vorhanden. Ganz andere Ansätze sind notwendig, wenn mit Ländern wie Aegypten oder Pakistan Entschuldungspakete geschnürt werden sollen. Es ist wichtig festzuhalten, dass auf diese Art entschuldete Länder als Kreditnehmer für den Privatsektor ausser Betracht fallen; sie werden in Zukunft auf die öffentliche Hand angewiesen sein.

Coutau

Il ne faut pas anticiper sur le débat parlementaire. Trois remarques cependant : (1) Sur la question des pays d'origine des migrations en tant que critère, le cas de la Turquie avait déjà été discuté par cette Commission laquelle avait déterminé qu'il n'existait pas de relation évidente entre l'aide au développement et le tarissement du nombre de requérants d'asile originaires du pays bénéficiaire. Evitons une utilisation illusoire de ce critère ! (2) En ce qui concerne le moment du traitement de la pétition au Parlement, il faut viser la séance de célébration du 700ème anniversaire. (3) Qu'en est-il de la forme juridique à donner à cette décision ? L'OFAEE partage-t-il l'avis exprimé par M. Kaeser; s'agira-t-il d'un crédit d'engagement ou d'une autre forme ?

Dreifuss

En effet le lien entre migration et aide au développement est difficile à établir et si nous l'utilisons, cela induirait l'opinion publique en erreur; ce serait également le cas d'un lien entre amélioration des conditions écologiques dans le pays d'origine des requérants et migration : ce sont les conditions économiques et sociales dans ces pays qui jouent un rôle important ainsi que la proximité avec notre pays. Dans le cas de la Turquie, p.ex., le flux migratoire existe déjà entre ce réservoir de main d'oeuvre déjà officiellement reconnu et la Suisse; la pompe est déjà amorcée.

Se référant à la question posée par M. Gerster concernant la colonne 7, la réponse de l'administration n'est pas claire. S'agit-il d'un critère (comme le prétend M. Girard) ou s'agit-il d'un transfert d'un crédit à l'autre, représentant un trou dans les finances fédérales ? Une réponse très précise est souhaitée sur ce point-là.

Girard

Remercie les membres de la commission de leurs commentaires qui seront intégrés dans le processus de réflexion en cours. Réagit à une dizaine de questions soulevées :

A M. Gerster : d'accord d'avoir recours à des critères concernant les efforts de réforme qui ne soient pas seulement ceux fixés dans les orientations des Institutions de Bretton Woods (exemple : Nigeria). Mais dans la grande majorité des cas ce sont les programmes d'ajustement crédible qui obtiennent l'aval des Institutions de Bretton Woods.

Partage l'opinion que les mesures de désendettement ne doivent pas seulement concerner les avoirs des Suisses sur ces pays. Oui, il existe une certaine flexibilité.

Pour identifier le volume de la dette, tous les moyens d'appui (y compris les fonds) sont déjà à disposition, si nécessaire. P.ex. au Mozambique, une action d'appui préalable a été engagée pour aider ce pays à mettre ses livres à jour.

Au Prof. Peter : oui, les statistiques ne sont pas toujours compatibles; elles peuvent diverger. Mais ce qui importe c'est d'identifier les possibilités d'engagement efficaces. Nous ne souhaitons pas fixer une règle unique pour les fonds de contrepartie, même si cela peut apparaître utile de prime abord; selon notre expérience, il faut pouvoir s'adapter à des situations différentes et juger de cas en cas et éviter de créer systématiquement de tels fonds.

A P. Giovannini. La colonne 10 du tableau confirme ce que vous prétendez : les 700 millions ne représentent qu'une modeste contribution à l'exercice de désendettement. Cela prêche en faveur d'une approche multilatérale concertée et coordonnée. Au plan bilatéral, avec ce qui est prévu dans le programme de crédit IV, nous sommes à l'avant-garde et explorons de nouvelles voies qui ont déjà retenu l'attention de certains de nos partenaires.

Les mesures en faveur de l'environnement, comme le suggère M. Goetz, formeront bien un paquet distinct.

Il s'agira bien, M. Coutau, d'un crédit d'engagement supplémentaire.

A Mme Dreifuss : la colonne 7 n'est pas un critère ceci contrairement aux colonnes 5,6 et 12 déjà mentionnées. Nous avons ajouté une autre catégorie de pays, qui ne figurent pas dans le tableau et ne sont pas parties au traitement par le Club de Paris, mais qui sont des pays de concentration de la coopération suisse au développement ou qui connaissent des situations d'endettement particulièrement difficiles.

A Mme Segmüller. (1) Vous pouvez être rassurée, nous partageons vos préoccupations quant à l'importance de la somme et à la valeur de

symbole du geste. Mais nous ne pouvons pas fournir plus de détails sur la manière dont le Conseil fédéral répondra aux pétitionnaires, car, étant encore à un stade précoce de l'examen au sein de l'administration, nous ne disposons pas de conclusions présentables; les membres de cette Commission sont les tout premiers à être informés de ces intentions, avant même l'Exécutif fédéral. (2) Tout sera entrepris du côté de l'administration pour que les Chambres puissent se prononcer au début mai 1991. Pratiquement cela signifie un calendrier très serré : message début décembre 1990; décision du CF début janvier 1991; Parlement : 4 mois au maximum pour traiter le message. Espérons qu'aucun accident ne vienne se mettre en travers de ces intentions. (3) Durée de mise en oeuvre : nous pouvons confirmer un certain échelonnement des versements découlant de ces crédits de programme. Il serait préférable de pouvoir indiquer une durée qui soit réaliste. (4) Asile et cas de la Turquie, pays d'origine d'un mouvement migratoire vers la Suisse : les besoins de ce pays sont d'un autre type, par ex. l'accès aux marchés des pays développés. La stratégie qui sera payante pour la Turquie sera celle d'intégration dans l'Europe. De plus, avec la crise du Golfe, la Turquie connaît d'autres problèmes encore auxquels doivent répondre d'autres solutions. Pour ce qui est des requérants d'asile, nous ne devrions pas seulement nous préoccuper des pays en développement, mais aussi de ce qui risquerait de provenir des pays de l'Est, d'où le danger de marée humaine semble plus grand.

Gerster

Es besteht offenbar seitens Verwaltung und Kommission weitestgehende Uebereinstimmung mit den Petitionären. Ich schlage deshalb vor, dem Bundesrat einen Brief zu schreiben mit dem Inhalt, dass die Kommission in positivem Sinne von den Vorstellungen der Verwaltung Kenntnis genommen hat, dass sie auch das Volet Umwelt begrüsst und grossen Wert darauf legt, den Rahmenkredit auf die Jubiläumssession hin zu realisieren. In ähnlichem Sinne wäre ein Kommuniqué zu verfassen.

Nebiker

Ein Kommuniqué wäre kontraproduktiv, weil es das Vertrauensverhältnis mit dem Bundesrat zerstören würde, denn unsere Beratung einer noch nicht abgeschlossenen Arbeit zuhanden des Bundesrats hat klar vertraulichen Charakter. Der Bundesrat erhält im übrigen das

Protokoll, ich bin aber durchaus bereit, die Diskussion zu seinen Händen zusammenzufassen: 1. Im Sinne der Petitionäre können Wege gefunden werden, die Mittel sinnvoll zu verwenden. 2. Einverständnis mit Umweltvolet. 3. Realisierung auf Sondersession hin.

- Gerster Der Bundesrat liest realistischere Weise das Protokoll nicht, deshalb ist wie bei früherer Kommissionspraxis ein Brief angezeigt. Ein Kommuniké müsste nicht über bereits Bekanntes hinausgehen. Hauptaussage: Kommission unterstützt Stossrichtung der Petition.
- Wiederkehr Unterstützung von Gerster. Die Öffentlichkeit wird davon erfahren, dass die Behandlung des Geschäftes für die Jubiläumssession vorgesehen ist. Es spricht nichts gegen ein Kommuniké mit Absichtserklärung.
- Girard En faveur de la position défendue par le Président. Vu la pression du temps, nous vous avons fait part de nos réflexions à un stade extrêmement avancé et nous réitérons que les Conseillers fédéraux eux-mêmes n'en connaissent pas encore la teneur. Il faut rappeler le poids de votre Commission pour le Conseil fédéral; il n'y aurait pas d'objection à ce que vous lui adressiez une lettre, mais il serait fort dangereux de rendre le débat public et de distribuer un communiqué de presse.
- Peter Bei Konsens innerhalb der Kommission hat ein Brief an den Bundesrat Tradition. Das Schreiben könnte vom Kommissionssekretär und den Herren Gerster und Coutau redigiert werden. Das Kommuniké ginge weniger weit: Die Kommission unterstützt die Idee der beiden Postulate und die Kombination mit Umweltmassnahmen. Bei einem Verzicht auf ein Kommuniké bestände die Gefahr, dass der Kommission nachträglich ihr Schweigen vorgeworfen würde.
- Nebiker Wir verkehren mit dem Bundesrat nicht über die Medien. Das Protokoll oder ein Brief entspräche dem Dienstweg.
- Coutau Pourquoi revenir sur des questions déjà débattues dans cette commission qui avait décidé une fois pour toute de ne pas s'adresser à l'opinion publique car elle se doit de réserver ses avis au Conseil fédéral qui l'a nommée. Suis opposé à un communiqué. Plutôt que d'écrire une lettre à l'Exécutif, ne devrait-on pas laisser travailler l'Administration, qui peut attirer l'attention des

Chefs de département concernés ? Il existe un PV de nos réunions, porté à l'attention du Conseil fédéral (mais l'on peut douter que ses membres aient le temps de le lire). Une lettre pourrait être interprétée comme une preuve de défiance à l'égard de l'Administration.

Trappe

Ich rate von Kommuniqué und Brief an den Bundesrat ab, da durch die Kommission keine prinzipiell neuen Gesichtspunkte vorgebracht wurden. Die Eröffnung eines solchen Fonds und die Förderung von Umweltmassnahmen ist ein sinnvoller Beitrag, wir sind uns jedoch im klaren, dass dies lediglich ein symbolischer Akt, ein Tropfen auf einen heissen Stein darstellt. Das von den Petitionären erarbeitete Argumentarium ist teilweise unvollständig und enthält Aspekte, die durchaus kontraproduktiv wirken könnten.

Dreifuss

Concernant nos décisions antérieures, mentionnées par M. Coutau, de ne jamais faire de communiqué de presse, je ne m'en souviens pas et compte vérifier si tel a bien été le cas. Notre Commission joue un rôle en matière de consultation car, s'agissant de crédits il n'existe pas de procédure de consultation populaire. Je suis favorable à une lettre de la Commission au Conseil fédéral qui attire l'attention sur la manière dont les propositions de l'Administration ont été reçues ici.

Nebiker

Abstimmung: - Kommuniqué: 5 Ja, 11 Nein
- Brief: 7 Ja, 7 Nein

Stichentscheid des Präsidenten dagegen. Es wird jedoch eine Zusammenfassung des Protokolls zuhanden des Bundesrats verfasst.

Kaeser

Quant à la question du fonds, il faut encore insister sur le fait que la discussion sur ce point se trouve à un stade préliminaire et que le Conseil fédéral n'a pas encore pris de décision et qu'il y a des éléments qui font encore l'objet de discussions entre les divers départements. Il est possible qu'il y ait certaines modifications qui interviennent dans la structure de ce projet.

Traktandum 3

Kaeser

Rappelle le processus, amorcé en août 1982, avec la première décision de principe positive du Conseil fédéral sur l'adhésion aux institutions de Bretton Woods (sans détails

sur les conditions ni indication d'une date précise). Puis, la "mise sur la glace" du dossier suite au refus populaire de l'entrée à l'ONU, jusqu'à mai 1989 quand le Conseil fédéral a confirmé sa décision d'adhérer et a chargé un groupe de travail interdépartemental de mettre sur pied une stratégie en vue de cette adhésion. Sur la base du rapport de cette commission, le 20 décembre 1989, le Conseil fédéral a pris la décision de charger le Chef du Département fédéral des finances et le Président de la Direction générale de la BNS de procéder à des contacts exploratoires avec les membres du FMI et a désigné une délégation pour accompagner les travaux qui comprenait, outre M. Stich et M. Lusser, le Directeur de l'Administration fédérale des finances et les deux Secrétaires d'Etat et leurs principaux collaborateurs.

Ces entretiens exploratoires se sont concentrés sur le FMI, qui joue le rôle de chef de file dans le processus, en particulier en ce qui concerne la fixation des quotas. La Suisse, dans un aide-mémoire précise sa position : nous demandons un siège permanent au conseil d'administration de chacune des deux institutions et la création d'un 23ème siège afin d'éviter l'éjection d'un autre pays membre ou du représentant d'un groupe de pays.

Un grand nombre de pays ont été consultés par le biais de nos Ambassades dans les principaux pays membres des institutions de Bretton Woods. MM Stich et Lusser ont entrepris eux-mêmes un nombre élevé de consultations en se rendant dans 16 pays et en rencontrant à Washington leurs collègues (ministres de finance et gouverneurs de Banque centrale) de 9 autres pays importants. L'idée de l'adhésion de la Suisse est bien reçue ainsi que celle de donner à la Suisse une quote-part qui corresponde à la force économique et financière de notre pays. Quant au 23ème siège, l'idée est assez bien reçue, même si les Etats-Unis n'ont pas voulu prendre position pour le moment.

Le 16 mai 1990, le Conseil fédéral a décidé de déposer une lettre de candidature aussi bien pour le FMI que pour le groupe de la BIRD. Une mission technique du FMI est venue à deux reprises en Suisse pour prendre la mesure économique et financière de notre pays. Leur rapport est assez décevant pour le montant de la quote-part, bien qu'il recon-

naisse qu'un supplément pourrait être légitimement accordé pour tenir compte d'éléments spécifiques que ne couvrent pas les formules de Bretton Woods (p.ex. le montant des investissements directs à l'étranger).

Un comité d'admission a été créé au FMI, présidé par le Canada (membres : Inde, Arabie Saoudite, Etats Unis, Australie, Vénézuéla, Libye, Iran, Allemagne, Zaïre, France, Pays-Bas et Japon). L'étape suivante sera la communication par les institutions de la quote-part de la Suisse (montant que doit connaître le Conseil fédéral en vue de la procédure en Suisse). La fixation de cette quote-part ne fait pas l'unanimité au sein des pays membres du Fonds et de la Banque. Si les grands pays soutiennent la Suisse, les petits pays et l'Espagne poussent vers le bas sans doute dans l'idée que si l'on attribue à la Suisse une faible quote-part on pourrait l'amener à geler sa candidature. Pour l'instant il y a une grande différence entre la quote-part calculée (selon les paramètres usuels au FMI) et celle effective qu'est prête à payer la Suisse. Le montant souhaité par certains serait de 1,2 milliards de DTS seulement alors que la Suisse estime devoir obtenir une quote-part de 2,1 milliards, montant permettant à notre pays d'assurer la direction d'un groupe de pays.

La Communauté européenne hésite à emboîter le pas à l'Espagne (dont l'opposition à une quote-part élevée tient à des raisons historiques, la sienne étant faible - 1,28 mia de DTS - et les intentions du gouvernement espagnol étant de ne pas l'augmenter actuellement malgré la position économique plus forte du pays); aujourd'hui l'Espagne fait appel à la solidarité communautaire pour éviter d'être dépassée par la Suisse. La Communauté européenne hésite à s'engager dans cette querelle et la France (qui représente la Suisse au comité d'admission) et l'Italie poussent à la conciliation. Le dialogue entre la Suisse et l'Espagne est difficile mais devrait reprendre bientôt. Notre pays a la majorité des voix du Board (il faut 50 % des voix, celles-ci étant pondérées) pour ce qui est de la fixation de la quote-part. Mais, pour ce qui est de la création d'un siège supplémentaire en vue de son attribution à la Suisse, il faut une majorité de 80 % des membres du Board du FMI, ce qui est plus difficile à mobiliser.

Les étapes suivantes seront la préparation du message sur l'adhésion, dans l'idée qu'il puisse être discuté aux sessions de printemps et d'été par les Chambres, la session d'automne restant à disposition pour d'éventuelles divergences. Le délai référendaire serait décembre 1991, une votation populaire éventuelle pouvant se dérouler en mars ou juin 1992. Il importe de tenir ce calendrier afin, le cas échéant, de pouvoir notifier durant le 1er semestre 1992 encore notre adhésion aux Institutions de Bretton Woods (1992 = année d'élection des administrateurs du Fonds).

Götz Können Sie die Position der USA präzisieren, die bezüglich der Quote wohl eine Schlüsselrolle einnimmt?

Kaeser Il est assez délicat de fournir des précisions à cet égard puisqu'il s'agit d'une négociation en cours. On peut dire toutefois que nous avons un appui très ferme des USA sur le principe de notre adhésion. Sur la création du 23ème siège, les Etats-Unis n'ont pas voulu se prononcer jusqu'ici en raison de perspectives d'évolutions au cours des années à venir (p.ex. candidature de l'URSS).

Traktandum 4

J.F. Giovannini Présente la note (distribuée avec l'invitation à la séance) sur le Centre européen de l'interdépendance et de la solidarité mondiales (CEISM) et informe les participants du fait que le Conseiller fédéral Felber a déjà annoncé l'intention de la Suisse d'y adhérer dans une réponse à une interpellation au Parlement. Quant à la forme à envisager en Suisse pour le suivi de l'appel de Madrid, il serait utile que la Commission se prononce sur la base des scénarios proposés dans le document : faut-il créer une structure supplémentaire ou bien ce qui existe déjà suffit-il ? A ce stade aucune espèce de décision n'a été prise et des contacts avec les milieux intéressés sont en cours. Le "quadrilogue" dont il est question regroupe le Gouvernement, le Parlement, les institutions locales (cantons et communes) et les milieux non-gouvernementaux au sens large.

Schnyder Was ist eigentlich die Aufgabe dieses Zentrums?

- Rüttimann In den Medien war wenig zu spüren von der Nord-Süd-Kampagne des Europarates - von einem grossen Erfolg kann nicht gesprochen werden. Auch der Appell von Madrid ist kein Begriff. Aus der Perspektive der Massenmedien bringt ein solches Zentrum nichts, dies bestätigte mir auch der Chefredaktor des Fernsehens DRS. Wenn etwas gemacht werden muss, dann das Minimalszenario.
- Coutau Exprime son scepticisme vis-à-vis de la création de ce nouveau Centre. Ses objectifs ne sont-ils pas déjà poursuivis par plusieurs milieux ? Certes il faut être sensible à l'intérêt porté à ce sujet par le Conseil de l'Europe, mais parfois il semble chercher d'autres voies à son activité (concurrence des Communautés européennes ?). Est favorable au scénario minimal et à l'octroi de ressources limitées en faveur de ce suivi.
- Kennel Was ist Inhalt, Plan und Zweck dieses Zentrums? Plädiert für die Minimallösung, es sind keine neuen Bürokratien zu schaffen, wo nicht dringend notwendig (Parkinson!).
- Gerster Die Nord-Süd-Kampagne des Europarates hat tatsächlich keinen grossen Erfolg gebracht. Entweder Maximal- oder Minimalvariante. Für erstere wäre die Berechtigung erst noch nachzuweisen. Der Quadrilog kann nicht von oben verordnet werden.
- Peter Teilt Skepsis der Vorredner. Europapolitisch wäre die Minimalvariante im Sinne einer Möglichkeit, den Europarat etwas aufzuwerten, jedoch geschickter als gar nichts zu machen.
- P. Giovannini (qui a participé à la Commission Nord-Sud) rappelle qu'elle avait la volonté de faire peu de bruit. Temporaire, elle a produit un certain nombre de choses intéressantes en matière d'information, en sortant des milieux traditionnels. Mais dans l'ensemble l'expérience n'a pas été très concluante (certaine concurrence entre groupes pour avoir accès aux moyens financiers à disposition). Soyons prudents s'il s'agit de créer une nouvelle organisation, sauf si une volonté importante venait à se dégager de la base.
- Nebiker Zusammenfassend: Aus Solidarität zum Europarat können wir nicht einfach nein sagen, wir wählen zunächst die Minimalvariante.

Traktandum 5

Rüttimann

Wäre eine Stellungnahme seitens der Verwaltung zu den Ereignissen in Rwanda möglich?

Wilhelm

Der Einfall der Tutsi-Rebellen in Rwanda beschäftigt uns seit einigen Wochen. In der Presse war von Massakern und Verhaftung von Tausenden von Rwandern die Rede. Unser Koordinationsbüro in Kigali hat uns jeweils genauer orientieren können. In einer ersten Phase kehrten eine Reihe von Ausländern, so offiziell die Deutschen, in ihre Heimat zurück. Zurzeit ist die Situation noch in vielerlei Hinsicht ungeklärt. Es wird sich zeigen müssen, ob wir unsere Arbeit fortsetzen können. Hr. Martin, der im Sommer dieses Jahres abgelöste Koordinator in Rwanda, kann uns über den aktuellsten Stand orientieren.

Martin

(qui est rentré du Rwanda avant l'invasion du Rwanda par les rebelles) fait part des informations fournies par le bureau de coordination sur place. Elles sont préoccupantes en ce sens qu'il y a une véritable problématique de réfugiés se trouvant à l'extérieur du Rwanda (diaspora de 1 à 2 millions d'individus) parfois depuis plus d'une génération; ces gens n'ont pas accès au pouvoir politique. Le mouvement subit d'invasion par les rebelles (ethniquement Tutsi et qui séjournaient jusqu'alors en Ouganda) tient aux facteurs suivants :

Le Président Museveni s'apprêtait à mettre à la porte les mercenaires rwandais qui l'avaient aidé à remettre l'Ouganda sur pieds. Ces officiers et soldats avaient encore accès au matériel militaire ougandais, mais le temps pressait pour eux, ce qui a déterminé le moment de l'attaque. D'autre part le Président rwandais Habyarimana avait fait récemment des ouvertures qui pouvaient mener au multipartisme à terme et dont la tendance démocratique de la diaspora tutsi aurait pu se satisfaire et considérer un retour au pays. Ceux qui visaient le pouvoir avant tout ont souhaité prendre les modérés de vitesse.

Conséquences pour notre travail de coopération : comme beaucoup de nos actions sont de nature moderne [conseils dans le domaine (macro-)économique, de planification, du développement communal, banques populaires type Raiffeisen, etc...], la guerre civile empêche provisoirement nos partenaires de prendre part comme il le faudrait à ces

réflexions. Des appuis aux institutions locales sont, de ce point de vue, plus fragiles que des projets d'infrastructure. Nous ne pouvons pas encore dire ce qu'il adviendra du programme au Rwanda d'autant que nous aimerions aussi tenir compte de la situation sur le plan des droits de l'homme dans ce pays (actuellement la répression a une dimension préoccupante, à la limite inférieure de l'acceptable).

J.F. Giovannini Examen de l'aide de la Suisse : le but de ces examens de l'aide des pays membres du CAD par deux d'entre eux est d'assurer qu'une certaine cohérence est recherchée et mise en oeuvre au plan des politiques ainsi que de promouvoir la coordination des efforts et des politiques.

Cette année l'examen (qui portait sur 1988 et 1989) a montré une chute de l'APD suisse et le CAD a prié la Suisse d'apporter toute attention à l'avenir à une augmentation du volume de son aide publique. Les examinateurs ont aussi relevé qu'à leur avis l'aide suisse était trop dispersée, qu'elle s'adressait donc à trop de pays. C'est un point que nous devons revoir. Le soutien de la Suisse à la démocratie réelle dans les pays en développement a été salué par les examinateurs, ainsi que la qualité de notre participation aux questions d'environnement. Mention a été faite de la solution originale de la Suisse de gérer les crédits mixtes de façon à ne pas gêner la concurrence.

Traktandum 6

Nebiker

Zu den Themenvorschlägen für nächstes Jahr. Zur Auswahl stehen: Legislaturplanung 92-95, Forschungsförderung im Bereich Schweiz-Entwicklungsländer (EUREKA 91, Jahrestagung DEH), Aus- und Weiterbildung, Konzepte und Strategien der Mittelmeerländer, Europäische Integration und Rückwirkungen auf die schweizerische EZA (vgl. Notiz BAWI), Umwelt: finanzielle und organisatorische Probleme in der Zusammenarbeit Schweiz-Entwicklungsländer betreffend die globalen Aspekte. Die Legislaturplanung ist quasi ein Muss. Welche weiteren Themen sind zu behandeln?

Schnyder

Das verschiedentlich zurückgestellte Ausbildungskonzept.

- Rüttimann Das Thema der Personalrekrutierung ist ebenfalls bereits einmal akzeptiert worden.
- Gerster Begrüsst das Thema Legislaturplanung. Ein wichtiges handelspolitisches Thema wären die Zollpräferenzen (Erneuerung des Bundesbeschlusses im nächsten Jahr).
- Nebiker Für nächste Sitzung wären also vorgesehen: Legislaturplanung, Ausbildungskonzept, Zollpräferenzen.
- Segmüller Verdankt Papier EG-EWR. Dieses Thema sollte parallel weiterverfolgt werden.
- Nebiker Je nach Stand könnte dieses Thema in der zweiten Sitzung behandelt werden.
- P. Giovannini Rappel de l'intérêt qu'avait suscité la visite de M. Wyss de la Banque mondiale à notre groupe. Il avait évoqué deux problèmes importants, surtout pour l'Afrique, les thèmes démocratie et corruption, jugés intéressants et que nous pourrions traiter.
- Nebiker Wäre ein mögliches Thema.
- Hadorn Ist auch ein OECD-Schwerpunkt-Thema nächstes Jahr (Partizipation).
- Wilhelm Es gäbe gute praktische Beispiele als Diskussionsgrundlage.

SCHLUSS DER SITZUNG

Beilage: Verschuldungstabellen BAWI

t.022.1(51)-IMG

Bern, den 30. Mai 1991

**BERATENDE KOMMISSION FUER INTERNATIONALE
ENTWICKLUNGSZUSAMMENARBEIT UND HUMANITAERE HILFE**

D	F	Kommissionsmitglieder
15		Nebiker, Bär, Gerster, Goetz, Kennel, Leisinger, Peter, Rüttimann, Segmüller, Scheidegger, Schnyder, Trappe, Uchtenhagen, Ungricht, Wiederkehr
	4	Coutau, Dreifuss, Giovannini, Veyrassat
		Verwaltung
2	2	EVD/BAWI, Entwicklungspolitische Fragen (z.H. Herrn J.-D. Gerber)
1		EVD/Bundesamt für Landwirtschaft (z.H. Herrn H. Popp, stv. Direktor)
1		EFD/Eidg. Finanzverwaltung (z.H. Herrn Ch. Minger)
	1	EDA/Sekretariat des Departementschefs
1		EDA/Finanz- und Wirtschaftsdienst (z.H. Herrn A. Lautenberg, Minister)
7	4	SFR, WM, GI, RAE, DAN, CP, CL, HAD, BEI, MAJ, SHE
2		blaue und grüne Kopie
		 Protokolle auch an:
8	5	BSZ, CH, GY, HAR, VO, HRO, PAT, EZ/MAA/VS, PU, KP/GIB/PHR, WR/HZ/FMA, LIF, CZ